

Procès-Verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires du 23 Janvier 1850.

L'an mille huit cent cinquante, le mercredi, vingt trois Janvier à deux heures et demie après midi, l'Assemblée générale des Actionnaires du Comptoir National de Mulhouse, convoquée par le Directeur, conformément à l'Art 24 des Statuts, s'est réunie dans la Salle des Séances de la Société Industrielle.

À trois heures, cinquante cinq actionnaires, Présens au Conseil d'Administration ayant signé la feuille de présence, l'Assemblée, conformément à l'Art 24 des Statuts, se trouve constituée, et la Séance est ouverte.

M. Ch. DuBois, Directeur, préside l'Assemblée.

La feuille de présence constatant que les deux plus forts actionnaires présents sont Messieurs Ed. Vaucher et Louis Houguemin, le directeur les proclame scrutateurs, et les prie de vouloir bien venir prendre place au bureau.

Le bureau, composé du directeur et de Mess. Vaucher et Houguemin, désigne pour Secrétaire, Monsieur Jules Gros, qui déclare accepter ces fonctions, et prend place au bureau.

Le sort ayant désigné, conformément à l'Art 14 des Statuts, sur le renouvellement du Conseil d'Administration, les membres sortants suivants :

Messieurs Frédéric Franck, Louis Houguemin, Eugène Sandherr,

il est procédé à l'élection de trois administrateurs.

Mess. F. Franck, L. Houguemin et Eug. Sandherr sont élus à l'unanimité.

Le Directeur les proclame membres du Conseil d'Administration.

Il est rendu compte à l'Assemblée, conformément à l'Art 25 des Statuts, de toutes les opérations du Comptoir depuis le 1^{er} Avril au 31 Décembre 1849. Le Rapport et les conclusions sont unanimement approuvés par l'Assemblée.

L'ordre du jour est épuisé.

M. Jean Dollfus propose de voter des remerciements au directeur. L'Assemblée adopte la proposition.

M. A. Soudain émet le vœu que le Comptoir agisse auprès de la Banque de France pour obtenir d'elle, en vue de l'intérêt général, l'abaissement du taux de son Escompte. L'Assemblée se joint à ce vœu, tout en reconnaissant que l'intervention du Comptoir ne peut avoir qu'un caractère purement officieux.

L'Assemblée adopte la proposition de M. Nicolas Schumacher, tendant à ce que le Rapport du directeur soit inséré dans le Journal "Industriel Alsacien".

La Séance est levée à trois heures et trois quarts.

Mulhouse le 23 Janvier 1850

Le Secrétaire

Ch. DuBois, Président

Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires du 23 Janvier 1850.

Messieurs

C'est la troisième fois que nous nous présentons devant vous, et, pour la troisième fois, ce sont des résultats satisfaisants que nous venons vous apporter. La période, dont nous avons à vous rendre compte, embrasse les neuf mois qui se sont écoulés du 1^{er} Avril au 31 Décembre 1849.

Pendant ces neuf mois, nos opérations se sont élevées à F. 20, 187, 808. 40¹ (Enché du Portefeuille, Tableau N° 1).

Vous remarquerez, à l'inspection de ce tableau, que ce total présente une diminution dans les Escomptes, un accroissement dans les Recouvrements.

La diminution du chiffre des Escomptes tient principalement à deux causes, toutes deux trop favorables au Commerce et à l'Industrie pour que nous ayons la pensée de regretter leur influence momentanée sur nos opérations.

Le Magasin National, grâce à la vente facile et avantageuse des produits fabriqués, s'est vu de la grande majorité de ses dépôts; nous avons donc pu le réduire successivement l'Escompte des billets sur Richesses.

On même temps, les capitaux particuliers, ramenis par notre présence sur la place, à des conditions beaucoup plus modestes que celles dont ils avaient l'habitude avant la fondation du Comptoir, l'emportent d'une part du papier long, dont la création, du reste, est fort restreinte en raison même de cette extrême facilité de débouché, qui renouvelle les ressources, pour ainsi dire, sans interruption.

Pour compléter nos observations sur l'Escompte, nous vous signalons par décomposant les recouvrements, avec le Tableau N° 2, l'augmentation que présente le chiffre des recouvrements hors Banque. Ces recouvrements ou négociations hors Banque, qui s'élevaient à fin à 18^{me} au 31 Mars 1849, forment au 31 Décembre peu de chose de l'Enché et environ le tiers de la somme remplacé à la Banque. C'est là un fait dont le Comptoir a doublement à s'applaudir, et comme preuve d'une confiance toujours croissante, et comme nouvelle source de bénéfices, car ces négociations sont faites à un taux plus favorable que celui de la Banque.

Quant à l'accroissement dans les Recouvrements, il ne peut être attribué qu'à l'extension donnée par le Comptoir à ses relations au dehors et à la modicité de ses conditions. Le Tableau N° 3 vous présente le détail de cette catégorie de nos affaires, et vous indique la marche progressive de son accroissement.

Monsieur